

Sursis pour «Aisha»

By *bpasche*

Created 12/09/2009 - 23:06

[Suisse](#) [Aisha](#) [animal](#) [lynx](#) [nature](#) [vallée de Joux](#)

Olivier Blanc, responsable du parc animalier Juraparc, près de Vallorbe (VD), n'avait plus de nouvelles de sa protégée depuis le 21 septembre. Date de l'évasion de cette femelle lynx de plus de 2 ans et demi. «Une jeune fille au pair alémanique a photographié par hasard le félin dans la vallée de Joux le 3 décembre dernier.»

En bonne santé

Olivier Blanc connaît la famille d'accueil de la promeneuse, qui le prévient alors. Il envoie les clichés au projet de recherche Kora, qui gère les carnivores en Suisse, et part vérifier sur place. Verdict? «Aucun doute possible. Il s'agit bien d'«Aisha», affirme-t-il. C'est génial de la savoir en bonne santé et heureuse. C'est la meilleure des nouvelles.»

Selon Olivier Blanc, le félin peut désormais vivre libre dans la nature, à une dizaine de kilomètres de son parc animalier d'origine. Cet avis n'est pas du goût du conservateur de la faune du canton de Vaud, Sébastien Sachot. «La présence de ce carnivore dans la nature est artificielle, car il était au préalable en captivité. Du coup, légalement, nous devons capturer «Aisha». Et nous n'aurions pas de difficulté à le faire.»

Problème? Il n'y a actuellement pas de place disponible dans un parc animalier. Même pas chez Olivier Blanc: «Nous effectuons des travaux pour sécuriser les enclos pour les lynx. Il n'y aura pas, dans tous les cas, de place disponible avant cet été.» Rappelons que la femelle lynx avait justement profité d'une faille de la sécurité de son enclos pour s'enfuir le 21 septembre.

Du coup, «Aisha» peut rester en liberté... jusqu'à l'été prochain, explique le conservateur de la faune: «Nous tenterons alors de relocaliser «Aisha» et de lui mettre la main dessus pour la transférer dans un des enclos du parc animalier de Vallorbe lorsqu'il aura terminé ses travaux.» «Aisha» doit donc profiter de ces six derniers mois de liberté.

Source URL: <http://www.lematin.ch/actu/suisse/sursis-aisha-201634>